

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RÈGLEMENT D'URBANISME**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Varennes statuera une demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme, telle que présentée par le propriétaire ci-après mentionné, lors d'une séance générale qui se tiendra le **4 juin 2018 à compter de 20 h** à la salle du Conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande ou transmettre par écrit ses commentaires au greffier, d'ici cette date.

#### **Demande numéro 2018-032 – 580, boulevard Lionel-Boulet**

Le motif de la demande vise à permettre l'implantation d'une clôture de 4.9 mètres alors que le règlement de zonage 707 ne permet que des clôtures de 2.5 mètres.

Le terrain porte le numéro de lot 1109 du cadastre officiel de la paroisse de Varennes dans la zone C-209.

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 145.6 de la ***Loi sur l'aménagement et l'urbanisme***.

Donné à Varennes ce 16 mai 2018.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,*  
Me Marc Giard, OMA